



## Organisation des Nations Unies

### CONFERENCE DE PRESSE DES NATIONS UNIES DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

**Félix Prosper Basse** : *mesdames, mesdemoiselles et messieurs, membres de la presse, auditeurs de Radio Okapi, bonjour et bienvenue à ce rendez-vous hebdomadaire des Nations Unies.*

- **Activités des composantes de la MONUSCO**
- **Activités de l'Equipe-pays**
- **Situation militaire**

Dans une déclaration conjointe publiée le 24 septembre 2016, l'Union Africaine (UA), les Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ont exprimé leurs préoccupations suite aux violents incidents survenus récemment à Kinshasa et ailleurs en République démocratique du Congo (RDC), où des manifestants et les forces de sécurité se sont affrontés, entraînant des pertes en vies humaines.

A cette occasion, les quatre organisations partenaires ont lancé un appel à tous les acteurs politiques de la RDC, y compris la majorité présidentielle et l'opposition politique, afin qu'ils fassent preuve de retenue dans leurs actions et déclarations et à exhorter leurs partisans à renoncer à la violence.

Ils ont également invité les autorités de la RDC à promouvoir et protéger les droits de l'Homme et à respecter les libertés fondamentales consacrés dans la Constitution, y compris lors de manifestations publiques. Toutes les parties prenantes, y compris les fonctionnaires des institutions judiciaires et de sécurité, ont la responsabilité d'agir dans le strict respect de la loi et des droits de l'Homme, et devront faire face aux conséquences de leurs actes en cas de manquement.

Tout en restant déterminés à continuer de soutenir le dialogue national en cours, les quatre organisations partenaires rappellent que seul un dialogue inclusif mené avec le plus grand nombre d'acteurs politiques ouvrira la voie à des élections pacifiques et crédibles, conformément à la Constitution de la RDC et la résolution 2277 (2016) du Conseil de sécurité de l'ONU. Les quatre organisations partenaires demandent au gouvernement de la RDC de rester engagé dans le processus de dialogue, y compris en continuant de prendre des mesures visant à créer un climat de confiance, et elles encouragent les groupes politiques qui ne font pas partie des négociations en cours à jouer un rôle constructif en vue de contribuer à la tenue d'élections crédibles le plus tôt possible.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

**Le rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme sur la situation des droits de l'homme et les activités du BCNUDH en RDC a été présenté devant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies lors de sa 33<sup>ème</sup> session le mardi 27 septembre à Genève: Kate Gilmore, Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'Homme, a présenté ledit rapport devant le Conseil des droits de l'Homme.**

**Dans ses remarques introductives, Kate Gilmore** a exprimé ses graves préoccupations face à la détérioration de la situation des droits de l'Homme en RDC malgré quelques avancées, notamment en matière législative. Le Haut-Commissariat est particulièrement préoccupé par la claire augmentation de violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales en relation avec le processus électoral et par le fait que la grande majorité des violations des droits de l'Homme en RDC sont commises par des agents de l'Etat. Elle s'est longuement étendue sur la gravité des événements de la semaine dernière, les considérant comme une sonnette d'alarme pour l'ensemble des acteurs politiques et demandant à ceux-ci de ne pas recourir à la violence.

Elle a appelé le gouvernement à un réel engagement envers les droits de l'Homme, notamment à travers le respect des libertés d'expression et de manifestation pour tous, la gestion des manifestations et des foules selon les principes internationaux dont l'utilisation de matériel non léthal et l'usage proportionnel de la force, la libération de tous les prisonniers de conscience, le respect de l'indépendance de la justice et de l'Etat de droit et la poursuite des auteurs de violations des droits de l'Homme devant la justice. Elle a également remercié les autorités congolaises pour leur bonne coopération. En conclusion, elle a demandé au Conseil des droits de l'Homme de renforcer son suivi de la situation des droits de l'homme en RDC.

Lors du dialogue interactif qui s'en est suivi, les préoccupations face au rétrécissement de l'espace démocratique exprimées par Kate Gilmore, ont été relayées par les représentants de plusieurs pays membres du Conseil, dont la France, la Suisse, les Etats-Unis, le Royaume Uni, la Belgique, le Luxembourg, la Nouvelle Zélande, le Portugal ainsi que l'Union Européenne. Les questions de la continuité des conflits armés dans l'est ainsi que les violences sexuelles ont été également mentionnées. Le ministre de la Justice de la RDC, quant à lui, a condamné ce qui s'est passé les 19 et 20 septembre et a indiqué qu'il avait donné l'ordre que tous les prisonniers politiques soient libérés. Diverses ONG internationales et locales ont également pris la parole.

Le rapport est en ligne et peut se trouver ici :

[http://ap.ohchr.org/documents/dpage\\_e.aspx?si=A/HRC/33/36](http://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?si=A/HRC/33/36)

Statement by the Deputy High Commissioner can be accessed here:

<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=20592&LangID=E>

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) : tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) : tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) : tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

### **Actualisation de l'enquête préliminaire sur les événements de la semaine dernière (bilan provisoire):**

A Kinshasa, du 19 au 21 septembre 2016, en relation avec les manifestations, le BCNUDH a pu confirmer jusqu'à présent qu'au moins 49 civils auraient été tués par balle, coup de machettes ou brûlés et qu'au moins 127 personnes auraient été blessées par des agents de la PNC ou de la Garde Républicaine des FARDC. Aussi, au moins 299 personnes, dont des membres de partis politiques, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme, auraient été arrêtées par des agents de la PNC ou de la Garde Républicaine. Au moins 54 de ces personnes ont déjà été auditionnées et condamnées à trois ans de prison pour pillage et destruction de bien. Par ailleurs, les quartiers généraux de plusieurs partis, de l'opposition et de la majorité, ainsi que des édifices publics tels que des tribunaux et commissariats, ont été pillés et/ou détruits.

**Par ailleurs, la MONUSCO exprime sa vive préoccupation suite aux menaces et intimidations dont a été l'objet un journaliste de Radio Okapi le lundi 26 septembre 2016, en plein exercice de son métier à la prison centrale de Makala, à Kinshasa.**

En effet, après avoir suivi la procédure requise pour une couverture médiatique [d'usage en prison], le journaliste de Radio Okapi qui souhaitait couvrir le procès des présumés auteurs des événements des 19 et 20 septembre s'est vu intimidé, menacé et séquestré par les responsables de la sécurité de la prison, l'accusant de violation d'un site stratégique alors qu'il interviewait un avocat commis à la défense desdits détenus.

La MONUSCO proteste fermement contre ce comportement qui va à l'encontre du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, tel qu'édicte par le Conseil de sécurité qui, dans la résolution 2277, exhorte le Gouvernement et toutes les autres parties concernées à créer les conditions nécessaires pour que soient assurées, entre autres, la liberté d'opinion et d'expression, la sécurité et la liberté de circulation de personnes, notamment celle des journalistes. La MONUSCO appelle les autorités compétentes à faire respecter ces mesures, en assurant particulièrement la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur fonction.

### **Activités des composantes de la MONUSCO**

#### **Information publique/VIH & SIDA :**

**La campagne du Programme national multisectoriel de lutte contre VIH/Sida (PNMLS) intitulée « Connais tes droits » a été lancée dans la ville de Bunia, le vendredi 23 septembre à l'Hôtel de la Mairie par la ministre provinciale de la Santé.**

Cette campagne, menée sous la coordination du ministère de la Justice-Garde des sceaux et droits Humains, est mise en œuvre par la plateforme UCOP + et appuyée par le PNUD, l'ONUSIDA et la Section VIH & SIDA de la MONUSCO.

Durant 3 semaines de campagne, la population de Bunia aura accès au dépistage volontaire et gratuit du VIH/Sida. Selon le PNMLS, environ 13% de la population de l'Ituri connaissait son statut sérologique

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO :** Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies :** Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

(chiffre du PNMLS datant du juin 2016). Parmi la population ciblée, nous comptons notamment les détenus de la prison centrale de Bunia où la campagne de dépistage volontaire a déjà commencé.

### Information publique/ QIP :

**La MONUSCO a remis un bloc opératoire à la maternité du centre de santé de référence de Mavivi. La cérémonie officielle de remise de l'ouvrage s'est déroulée le 23 septembre 2016 à Mavivi, localité située à 2 kilomètres de Beni, en présence des autorités provinciales, de la MONUSCO, du personnel soignant, de représentants d'ONG locales, de la société civile, des chefs traditionnels et d'une bonne partie de la population de Mavivi.**

Ce projet à impact rapide de la MONUSCO-Beni (QIP) a permis d'achever les travaux de cette maternité et à réaliser l'équipement nécessaire le tout d'un coût global d'environ 56.000 dollars américains. Il s'agit notamment du crépissage des murs, de la pose des portes et des fenêtres, de la peinture, du plafond, etc. ainsi que de la table opératoire, la lampe scialytique l'échographe, des 44 lits métalliques et 44 matelas...

L'administrateur du territoire, le médecin chef de zone ainsi que les responsables du Centre de santé, le chef de localité ; tous les orateurs ont remercié la MONUSCO pour ce geste de générosité qui va renforcer les capacités d'accueil de l'établissement, et améliorer de manière significative les conditions d'accouchement des femmes...

### Police MONUSCO :

**La Composante Police des Nations Unies continue d'assurer sa mission de protection des civils à travers la République Démocratique du Congo.**

Depuis les derniers événements des 19 et 20 septembre 2016 à Kinshasa, la MONUSCO a multiplié ses patrouilles policières diurnes et nocturnes. Les deux Unités de police constituée (Bangladesh et égyptienne) présentes dans la capitale, effectuent des patrouilles 24 heures sur 24.

Ce renforcement de patrouilles concerne toutes les localités de la RDC où la police de la MONUSCO est présente. Quant aux Officiers de police individuels des Nations Unies, ils continuent d'apporter leurs conseils à leurs collègues de la Police nationale congolaise.

**Dans le cadre de l'exécution de ses missions de protection des civils, la Police MONUSCO a effectué durant la période concernée: 19 missions dans 19 localités. A l'analyse de ces missions, il apparaît que la situation sécuritaire générale reste fragile du fait de l'activisme des groupes armés, des conflits intercommunautaires, du banditisme classique et de la situation socio-économique des populations.**

---

#### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

Durant la semaine, les équipes conjointes pour la mise en œuvre des Stratégies opérationnelles intégrées de lutte contre l'insécurité à Beni/Oicha (SOLIB) et à Goma ont poursuivi leurs patrouilles régulières de sécurisation. Au total, 106 appels ont été reçus sur les numéros verts. 34 interventions ont été effectuées et 29 individus ont été interpellés pour diverses infractions de droit commun.

Durant la même semaine, les différentes Unités de Police Constituées (FPU) ont poursuivi leurs missions de protection des populations. Ainsi, 234 patrouilles de sécurisation dont 62 conjointes avec la Police nationale congolaise ont été effectuées. Par ailleurs, 9 Check points et 7 escortes de hautes personnalités ont été réalisés par ces unités.

### Activités de l'Equipe-pays

**Déclaration de Pascal Villeneuve, Représentant de l'UNICEF en RDC sur la ratification, il y a 26 ans, par la RDC de la Convention sur les Droits de l'Enfant :**

**A l'occasion de la date anniversaire de la ratification par la République démocratique du Congo (RDC) de la Convention sur les Droits de l'Enfant (CDE), l'UNICEF appelle la société civile, la classe politique et les leaders d'opinion congolais à tout mettre en œuvre pour placer l'intérêt supérieur de l'enfant au centre de leurs préoccupations.**

En adoptant à l'unanimité la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant le 20 novembre 1989, la communauté internationale reconnaissait explicitement les enfants comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

Le 27 septembre 1990, soit moins d'un an après son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, la RDC ratifiait la Convention sur les Droits de l'Enfant et s'engageait ainsi à assurer aux enfants vivant dans le pays l'exercice de leurs droits, progressivement et sur la base de l'égalité des chances.

En réaffirmant son adhésion et son attachement à cette Convention dans le Préambule de sa Constitution, la RDC plaçait le bien être de l'enfant au centre de sa loi fondamentale, laquelle reconnaît comme enfant toute personne, sans distinction de sexe, qui n'a pas encore atteint 18 ans révolus.

La célébration du 26ème anniversaire de la ratification par la RDC de la Convention sur les Droits de l'Enfant est une opportunité de réaffirmer solennellement que l'enfant, en tant que sujet de droit, doit bénéficier de toute l'attention de la société congolaise.

Il est opportun de rappeler à cette occasion que la RDC, en ratifiant cette Convention, s'est engagée à ce que dans toutes les décisions qui concernent l'enfant, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées, de l'appareil judiciaire, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant soit une considération primordiale.

---

#### **Contacts :**

**MONUSCO :** Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tel. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies :** Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04





## Organisation des Nations Unies

### Célébration de la première journée internationale de l'accès universel à l'information :

L'UNESCO célèbre ce mercredi 28 septembre 2016 la première journée internationale de l'accès universel à l'information. Cette journée s'inscrit dans le cadre de l'agenda 2030 de développement et des objectifs de développement durable (ODD), notamment la cible 16.10 : Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

Le but de la célébration est de promouvoir l'accès universel à l'information. Il mettra notamment en avant le rôle considérable que joue l'information dans la réalisation des ODD que la communauté internationale s'est elle-même fixés.

Pour rappel, le droit universel d'accès à l'information est essentiel au fonctionnement démocratique des sociétés et au bien-être de chaque individu.

La liberté d'information ou le droit à l'information fait partie intégrante du droit fondamental de la liberté d'expression. Il s'agit d'un droit consacré par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1966, qui dispose que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Partout dans le monde, les gens exigent de plus en plus, une plus grande participation civique dans les affaires publiques, et la recherche de la transparence. C'est dans ce contexte que le droit international ciblé vers une journée d'information est nécessaire comme un jour pour la promotion du droit à l'accès à l'information.

L'importance de cette journée en Afrique a également été officiellement reconnue par la résolution 222 de la Commission africaine des droits humains et des droits des peuples lors de sa 50e session ordinaire.

### Situation militaire

**(Par le Lieutenant-Colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire)**

La situation sécuritaire **dans la ville-province de Kinshasa et dans les autres provinces situées dans la partie occidentale de la République Démocratique du Congo**, a été jugée relativement calme durant la semaine écoulée.

Toutefois, **dans la province du Kasai Central**, le 22 septembre 2016, des troupes des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et celles de la Police Nationale Congolaise (PNC), ont engagé des éléments de la milice Kamuina-Nsapu près de l'aéroport de Kananga, et tué huit (08) d'entre eux.

Trois (03) civils ont également péri au cours de ces accrochages. Un (01) élément de la PNC a aussi été blessé.

---

#### Contacts :

**MONUSCO :** Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies :** Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org); tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

Le 24 septembre 2016, des crépitements de balles continuaient d'être entendus au centre de la ville de Kananga, et autour des sièges de certaines institutions internationales.

Des bilans provisoires qui restent à préciser ont fait état de vingt-huit (28) individus tués et trente-quatre (34) autres blessés, pendant que cinquante-deux (52) miliciens Kamuina-Nsapu ont été capturés et cent vingt-cinq (125) suspects arrêtés.

De plus, un (01) véhicule anti-incendie basé à l'aéroport, plusieurs immeubles et une station de police, ont été incendiés.

L'armée et la police congolaises ont déployé des troupes d'intervention rapide aux sites stratégiques, afin de contrer toute nouvelle attaque dans la région.

Une délégation composée de membres du gouvernement central et ceux du Conseil national de sécurité, a été dépêchée sur place.

Elle a demandé aux populations locales de s'unir contre l'insurrection, et assuré que des mesures idoines ont été prises dans le but de restaurer l'ordre.

**Dans les provinces de Haut et de Bas-Uélé**, une accalmie relative a été rapportée, et ce, suite aux activités militaires rigoureuses menées dans le cadre de l'opération dénommée « **Red Kite** » (**Cerf-volant rouge**) par l'armée congolaise avec le soutien de la Force de la MONUSCO, contre les éléments résiduels de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) et ceux d'autres groupes armés.

Toutefois, dans la province de Haut-Uélé, six (06) éléments de la LRA armés d'AK-47, ont attaqué et pillé les localités de Gbate et Diagbe, situées au Sud-ouest de Doruma, dans la zone frontalière avec le Soudan du Sud et la province de Bas-Uélé.

Le 22 septembre 2016, les troupes d'intervention rapide des FARDC ont arrêté un (01) présumé élément de la LRA, identifié par un ancien kidnappé de ce groupe armé, lorsqu'il achetait des vivres au marché de Bamangana, situé à 70 kilomètres à l'Ouest de Doruma.

**En Ituri**, l'armée congolaise continue avec le soutien déterminant de la Force de la MONUSCO, de traquer les éléments réfractaires du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI), dans le but de mettre un terme aux exactions perpétrées contre les populations civiles implantées dans les localités situées au Sud du territoire d'Irumu.

Le 22 septembre 2016, des éléments du FRPI ont fait incursion dans la localité de Kandjoka, située à 48 kilomètres au Sud-est de Bunia, et pillé du bétail.

Des troupes des FARDC basées à Bogoro ont traqué les assaillants, dans le but de récupérer le bétail et de sécuriser la zone.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

Le 24 septembre 2016, des éléments du FRPI ont fait incursion dans la localité de Ruvia, située à environ 5 kilomètres au Nord-est d'Aveba, tiré deux coups de semonce en l'air, et pillé des biens de valeur dans une boutique.

Le même jour, des éléments armés non identifiés ont investi la maison d'un civil dans la localité de Bwana-Sura, située à environ 40 kilomètres à l'Ouest de Komanda, et kidnappé le propriétaire, qui continue d'être porté disparu à ce jour, en dépit de tous les efforts fournis pour le retrouver.

Le 25 septembre 2016, des éléments du FRPI ont attaqué et pillé deux (02) individus dans la région située près de la localité de Chanda, à 23 kilomètres à l'Est d'Aveba. Une patrouille robuste a été déployée dans la zone, dans le but de traquer les assaillants, de récupérer les biens pillés et de contrôler le terrain.

**Au Nord-Kivu**, la situation sécuritaire est demeurée relativement calme, volatile et imprévisible.

Elle a été marquée dans le territoire de Beni, par la récurrence d'attaques menées par des éléments de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF) contre les positions des FARDC ; et dans celui de Rutshuru, par des opérations vigoureuses menées par l'armée congolaise avec le soutien de la Force de la MONUSCO, contre différents groupes armés actifs.

Dans le territoire de Beni, les rapports ont fait état d'attaques initiées par des éléments réfractaires de l'ADF contre les positions des FARDC.

Le 19 septembre 2016, des éléments supposés appartenir à l'ADF ont attaqué des positions des FARDC situées dans la localité de Malolu, à 7 kilomètres au Nord-est de Beni, et incendié plusieurs maisons.

Le 21 septembre 2016, des éléments supposés appartenir à l'ADF ont attaqué la localité de Kasinga, située à 3 kilomètres au Nord-est de Boikene, et tué sept (07) individus.

Trois (03) civils étaient aussi portés disparus.

Quelques victimes ont également été rapportées dans les rangs des FARDC.

Le 24 septembre 2016, les éléments de l'ADF ont attaqué les positions des FARDC dans la localité de Mukongo Ya Koba, ainsi que les villages Liseri et Hulungupa, situés respectivement à 20, 10 et 18 kilomètres à l'Est de Mayi-Moya, au Sud-est de Beni et au Sud-est de Beni.

Aucune victime n'a été rapportée.

Dans le territoire de Rutshuru, l'armée congolaise a, avec le soutien de la Force de la MONUSCO, mené des opérations déterminantes contre différents groupes armés, dans le but de mettre un terme à leurs activités négatives.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél +243 997 06 88 04





## Organisation des Nations Unies

Le 20 septembre 2016, les troupes des FARDC ont initié des opérations contre les éléments du groupe Mayi-Mayi Nyatura dans la localité de Kambibiro, située à 67 kilomètres au Sud-ouest de Rutshuru-centre, tué deux (02) d'entre eux et détruit leurs campements.

Le même jour, des troupes coalisées FARDC-PNC ont été déployées dans la localité de Rugari, située à 35 kilomètres au Nord de Goma, et arrêté un bandit dangereux dénommé Defao Mashangura, appartenant au groupe Mayi-Mayi Nyatura, impliqué dans de nombreuses exactions contre les civils et des activités criminelles dans la région.

A la même date, une patrouille d'intervention rapide FARDC-PNC, appuyée par la Force de la MONUSCO, déployée promptement dans la localité de Kihondo, a fait avorter une tentative de pillage d'un camp de déplacés par des éléments du groupe Mayi-Mayi Nyatura, aux ordres du "Colonel" Kabila.

Les assaillants ont été engagés et repoussés.

Le 21 septembre 2016, les troupes des FARDC ont engagé des éléments du groupe Mayi-Mayi Mazembe basés dans la localité de Bwalanda, située à 58 kilomètres au Nord-est de Rutshuru-centre, et tué l'un d'entre eux. Ces accrochages ont provoqué le déplacement de populations civiles.

Le 23 septembre 2016, l'armée congolaise a déployé des troupes additionnelles dans la localité de Ruza, située à 10 kilomètres au Nord-ouest de Tongo, occupée depuis trois mois par des éléments du groupe Mayi-Mayi Rahiya Tujitegeme, et délogé les insurgés.

Le 25 septembre 2016, deux (02) éléments appartenant au groupe Mayi-Mayi, ont été tués par des troupes des FARDC au cours d'accrochages rapportés dans la région de Nyamilima, située à 36 kilomètres au Nord de Rutshuru-centre.

Le même jour, six (06) éléments du groupe Mayi-Mayi Mazembe ont été tués, au cours d'opérations menées conjointement par les FARDC et les gardes forestiers de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) dans le parc national de Virunga, dans la région de Vitshumbi, située à 75 kilomètres au Nord-est de Rutshuru-centre.

Au chapitre des redditions dans la province, du 21 septembre 2016 à ce jour, **douze (12) éléments des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR)**, se sont rendus aux troupes de la Force onusienne déployées dans la province.

**Au Sud-Kivu**, l'environnement sécuritaire a été jugé stable durant la semaine écoulée, et demeure sous le contrôle effectif des Forces onusienne et congolaise déployées dans cette province.

Du 22 au 25 Septembre 2016, le Commandant de la Force de la MONUSCO a effectué une visite opérationnelle dans la province, pour inspecter les troupes et évaluer la situation sécuritaire.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél +243 997 06 88 04



## Organisation des Nations Unies

Suite aux exactions perpétrées par des éléments du groupe armé Rahiya Mutomboki à Lumbishi, une base temporaire de la Force de la MONUSCO y a été déployée.

Au chapitre des redditions dans cette province, un (01) élément du groupe Mayi-Mayi Rahiya Mutomboki s'est rendu le 24 septembre 2016 aux troupes de la Force onusienne déployées dans la localité de Lumbishi.

**Au Tanganyika**, une amélioration significative de la situation sécuritaire a été observée dans le territoire de Nyunzu, pendant la période sous examen.

En effet, une Mission d'évaluation conjointe déployée le 23 septembre 2016 dans le territoire de Nyunzu, a fait état d'une nette amélioration de la situation sécuritaire en général dans cette partie du pays, et ce, du fait du déploiement des troupes de la Force de la MONUSCO, en dépit d'une certaine tension persistante observée dans les zones reculées.

Par ailleurs, les troupes des FARDC et celles de la PNC, continuent de mener des patrouilles intensives sur les axes principaux, notamment Nyunzu-Kabalo, Nyunzu-Manono, Nyunzu-Kongolo et Nyunzu-Kalemie, dans le but de dissuader de nouvelles activités négatives de groupes armés, de rassurer et de sécuriser les populations riveraines.

**Enfin**, la Force de la MONUSCO a mené **735** patrouilles armées, dont **239** nocturnes, et fourni **44** escortes pendant la période sous examen.

---

### Contacts :

**MONUSCO** : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : [bambara@un.org](mailto:bambara@un.org) ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Félix Prosper Basse, Porte-parole : [bassef@un.org](mailto:bassef@un.org) ; tél. +243 81 890 60 24 ; mobile : +243 997 06 8873

Lieutenant-colonel Amouzoun Codjo Martin, porte-parole militaire : [monusco-hq-mpiochief@un.org](mailto:monusco-hq-mpiochief@un.org) ; tél. +243 81 890 31 78 ; mobile +243 81 533 85 63

Adèle Lukoki, Relations Médias : [lukokiikola@un.org](mailto:lukokiikola@un.org) – tél. +243 81 890 7706

**Equipe-Pays des Nations Unies** : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : [marchalf@un.org](mailto:marchalf@un.org) ; tél +243 997 06 88 04